

Droit du travail luxembourgeois : Module III - Santé et sécurité au travail

Référence :
REG010

Catégories :
REGLEMENTATION

LANGUE(S) :



EN FR DE LU

DURÉE :

3 HEURE(S)

ORGANISME DE FORMATION :

MAÎTRE ANDREA SABBATINI - AVOCAT À LA COUR

OBJECTIFS

Savoir identifier les obligations et devoirs de l'employeur vis-à-vis de ses salariés.

Personnes concernées: DRH, RRH, gestionnaire, assistant(e) Ressources Humaines.

CONTENU

Le harcèlement au travail

- Harcèlement moral
- Harcèlement sexuel

Les services de santé au travail

- Organisation dans les entreprises des services de santé
- Examens médicaux

La sécurité au travail

- Objet et définition de la sécurité au travail
- Obligations de sécurité des employeurs

Obligations de sécurité des salariés

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, illustrations pratiques

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires.

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise